



CUI et formation Education Nationale

Par **clemence1970**, le **11/01/2013** à **22:15**

[fluo]bonjour[/fluo]

je suis actuellement embauchée dans un lycée en CUI de 6 mois à 20 h par semaine.

MOn employeur avait accepté que je fasse ma formation sur le temps de travail suite aux dires de ma conseillère pole emploi.

Or depuis peu il en doute. Il voudrait que je fasse la formation sur mon temps libre car il dit que j'ai toutes les vacances scolaires et que si j'étais dans le privé je n'aurai que 2,5 jours de congés par mois.

C'est une sorte de rattrapage des congés.

Que puis je lui répondre ? Quels textes ? J'ai une collègue également en CUI à qui on a rien dit de tout cela.

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **12/01/2013** à **07:00**

Bonjour,

Bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre (relire la charte du forum)

Par **clemence1970**, le **12/01/2013** à **10:39**

Re bonjour,

Effectivement j'ai tapé rapidement mon texte en oubliant la politesse, désolée.

Merci de bien vouloir me répondre quand même.